Mesures de pollution atmosphérique au village des Plaines en fin d'été : du 15 aout au 2 octobre.

Des mesures précédentes en hiver ont montré un dépassement des valeurs recommandées par l'OMS en ce qui concerne les émissions de particules.

L'idée est donc de s'affranchir de la pollution liée au chauffage au bois. On observe sur la courbe ci-dessous 3 pics en fin septembre, mais en dehors l'allure de la pollution n'évolue pas de façon spectaculaire alors qu'il est possible que quelques poêles à bois aient été allumés. La période de mesures a été pluvieuse et a sans doute fait baisser le taux de particules dans l'air.

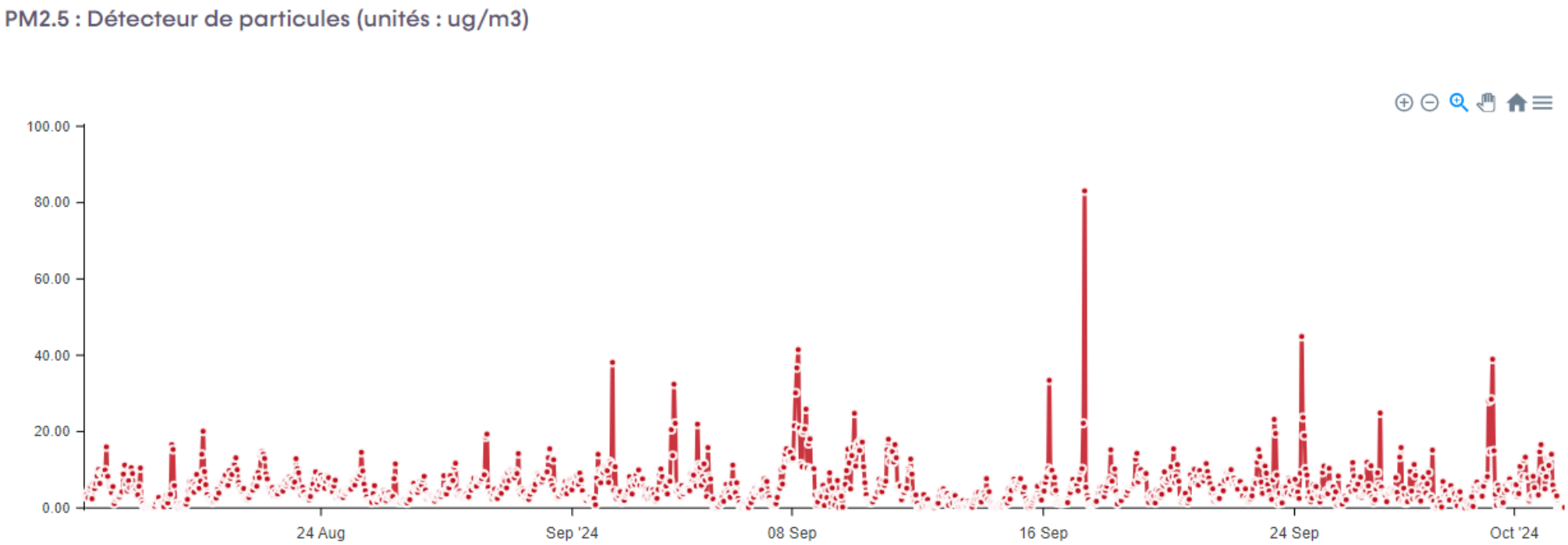

Valeur moyenne depuis le 15 aout jusqu'au 2 octobre : 5.8µg/m3

<u>La valeur recommandée par l'OMS en moyenne annuelle est de 5µg/m3.</u>

La moyenne calculée sur un mois en hiver était de 15µg/m3.

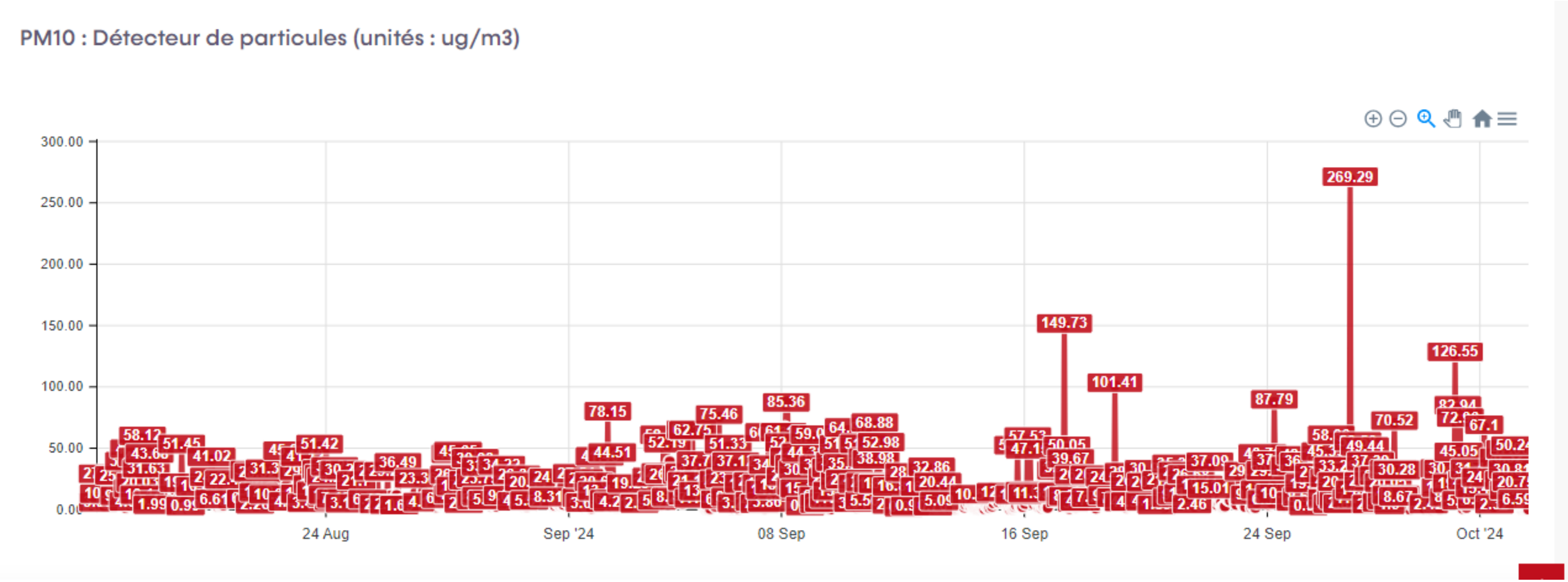

Valeur moyenne du 15 aout au 2 octobre : 13.2 µg/m3

. La moyenne annuelle recommandée par l'OMS est de 15µg/m3.

La moyenne calculée sur un mois d'hiver était de 24.9 µm/m3 donc nettement supérieure

Conclusion : en l'absence de chauffage au bois il semble que l'air respiré dans le village des Plaines soit en limite des taux recommandés par l'OMS. En hiver le chauffage au bois est probablement responsable des dépassements observés. Il faut bien sûr rester prudent car chaque mesure comporte une incertitude. Il serait intéressant de confirmer les mesures de Vivre en Tarentaise par un organisme agréé à cet effet. Mais les mesures effectuées confirment la présence d'une concentration importante de particules fines dans l'air du village des Plaines indépendamment de celle due au chauffage .

Vivre en Tarentaise Association agréée pour la protection de la nature 776 route du Villard 73210 Landry. Le 4 octobre 2024
Alain Machet (président)